



Réforme des diplômes du travail social



Vers une disparition de nos métiers en septembre 2026?

LES POINTS CLÉS POUR TOUT COMPRENDRE

1 MUTUALISATION ET STANDARDISATION DES **DIPLÔMES**

La réforme en cours vise à mutualiser les référentiels de formation des principaux diplômes du travail social de niveau 6 (assistant de service social, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé). Cette mutualisation se traduit par la création de blocs de compétences communs à plusieurs métiers, ce qui inquiète les professionnels quant à la perte de spécificité de chaque métier

2 RISQUE D'APPAUVRISSMENT DES **QUALIFICATIONS ET DES IDENTITÉS PROFESSIONNELLES**

la standardisation des formations aboutira à une uniformisation des métiers, au détriment de la richesse, de la complexité et de la complémentarité des savoirs propres à chaque profession du travail social

3 ABSENCE DE CONCERTATION ET **MANQUE DE TRANSPARENCE**

Un manque de concertation réelle autour de la réforme et une opacité sur la répartition des volumes horaires entre les blocs de compétences. la CGT dénonce un dialogue insuffisant de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et du ministère avec les Organisations Syndicales

4 UNE DISPARITION PROGRESSIVE DE LA **SPÉCIALISATION DE NOS MÉTIERS**

Si la réforme aboutit, les métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale familiale, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique spécialisé pourraient progressivement disparaître en tant que spécialités distinctes à partir de septembre 2026, remplacés par un diplôme unique ou fortement mutualisé

5 TOUJOURS LA LOGIQUE ÉCONOMIQUE MÊME POUR RÉPONDRE À LA **PÉNURIE DE PROFESSIONNELS**

la réforme privilégie des logiques économiques et vise à compenser la pénurie de professionnels par une standardisation des compétences, au lieu de renforcer l'attractivité et la qualité des formations

La **CGT** revendique

- **DES FORMATIONS EXIGEANTES ET SPÉCIALISÉES**
- **UN ACCÈS RENFORCÉ À LA FORMATION CONTINUE ET QUALIFIANTE TOUT AU LONG DE LA VIE**
- **DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES**
- **DES SALAIRES ADAPTÉS AUX QUALIFICATIONS ET RESPONSABILITÉS**
- **UNE REVALORISATION DE LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES À 1,8 FOIS LE SMIC BRUT À BAC+3**
- **UNE RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ ET DE LA COMPLÉMENTARITÉ DES MÉTIERS DU TRAVAIL SOCIAL**
- **DES GARANTIES DE MAINTIEN DE LEURS SPÉCIFICITÉS**
- **UNE VRAIE RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ DES MÉTIERS**

Union Syndicale
Départementale CGT

Santé Action Sociale

USD NORD



03.20.88.17.25

usdcgtnord@gmail.com

